



ACAMA COMINES ASBL
Rue du Commerce, 30
7780 Comines

N°0476.059.964

N° compte bancaire BE27 7775 9638 4873

Site : acama.be ou Facebook : ACAMA



Horaires saison 2025-2026 ju-jitsu et judo

Les cours sont donnés Rue des arts,1 – 7780 Comines

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Judo + éveil ju-jitsu (5-7ans) 18h00-19h00		Judo (5-7ans) 17h30-18h30	Éveil ju-jitsu (5-7ans) 17h30-18h30	Judo moyen (8-12ans) 18h00-19h30	Judo + éveil ju-jitsu (5-7ans) 9h00-10h00)
Judo+ Ju-jitsu physique 12 ans et + 19h00-20h30	Ju-jitsu enfants (8-12ans) 18h00-19h30	Judo moyen (8-12ans) 18h30-20h00	Ju-jitsu Duo et inclusive 18h30-19h30	Judo/ Ju-jitsu Sans compétition + 12 ans 19h30-20h30	Ju-jitsu Enfants (8 et +) 10h00-11h30
	Judo/ju-jitsu Loisir et découverte adultes 19h30-20h30		Judo/ju-jitsu Adultes (12 ans et +) 19h30-21h00		Ju-jitsu Adultes 10h00-11h30

DIRECTION TECHNIQUE / et COMITES

Marianne DELDICQUE - rue du commerce, 30 - 7780 COMINES Tél. 056 55 90 56/ 0471 44 04 59

Trésorière : Jocelyne SIEUW - rue du commerce, 30-7780 Comines Tél. 056-55-90-56/ 0478 32 11 44

Président ACAMA : Bernard LETERME - Chaussée de Warneton 371-7784 Warneton

Secrétaire ACAMA : Olivier DROOGMANS - Rue de la procession 53 - 7780 Comines



ACAMA COMINES ASBL
Rue du Commerce, 30
7780 Comines

N°0476.059.964

N° compte bancaire BE27 7775 9638 4873

Site : acama.be ou Facebook : ACAMA



Formalités d'inscription

- Faire signer le formulaire (communiqué par le club) médical d'aptitude au judo ou Ju-Jitsu par un médecin.
- Régler la somme annuelle (voir tarif au club) qui correspond à la cotisation club annuelle et à la licence assurance fédérale annuelle en début de saison et au plus tard au 3ème cours
- Si l'adhérent souhaite participer aux compétitions, une caution de 20€ sera demandée dès la première inscription et rendue en fin de saison si l'engagement a bien été respecté.
- Il n'existe pas de demi-tarif au cas où le pratiquant ne peut pas participer aux 2 cours de judo ou Ju-Jitsu ou Ne-Waza.
- Acheter un judogi : Tenue de judo ou de Ju-Jitsu
- L'écusson est en vente 5€ au club
- Vous munir de zooris ou pantoufles pour vous rendre du vestiaire au tatami.
- Des casiers (ouvert) sont disponibles afin que les élèves puissent y placer leurs affaires personnelles (bijoux, vêtements, bouteille d'eau,..). Il veillera à le vider en quittant la salle.

Règlement intérieur

Le pratiquant **n'étant pas en ordre de licence** dès l'inscription **ne pourra en aucun cas monter sur les tatamis**. Les renouvellements de licence se font 1 mois avant la date d'échéance

Il est à noter qu'un mois commencé est un mois à payer, néanmoins, une possibilité de remboursement est possible sur présentation d'un certificat médical signalant un problème chez l'enfant.

Toute personne ayant un comportement dangereux se verra refuser de poursuivre l'activité au club.

Le pratiquant est pris en charge par le club pendant la durée des cours. Le club est responsable du pratiquant 15 minutes avant et après la fin des cours le concernant. Au-delà, le club décline toutes responsabilités en cas d'accident ou de détérioration.

Le pratiquant participera régulièrement aux entraînements, il s'entraînera physiquement et aura une bonne hygiène de vie. Un justificatif est à donner pour les absences.

Pour les cours de ju-jitsu "Enfants et Adultes", les protections gants + protèges tibias (seulement chez les adultes) sont obligatoires.

Le pratiquant respectera la discipline qu'impose son enseignant sous peine d'être exclu du cours

Le pratiquant ou les parents rempliront le formulaire d'autorisation pour les diffusions des photos ou vidéo faites dans le cadre des activités sur le site et blog du club.

Nous demandons aux parents de bien vouloir signaler tout comportement nécessitant une attention particulière.

Le pratiquant ou le responsable légal s'engage à prendre connaissance du RGPD et l'onglet DOPAGE sur le site du club **acama.be** ou sur Facebook **ACAMA**



ACAMA COMINES ASBL
Rue du Commerce, 30
7780 Comines

N°0476.059.964

N° compte bancaire BE27 7775 9638 4873

Site : acama.be ou Facebook : ACAMA



Année 2025-2026

Je soussigné(e), représentant moi-même
ou l'élève, né(e) le : déclare être
apte à la pratique du Ju-Jitsu sous toutes ses formes. Je joins impérativement une
attestation médicale d'aptitude en cas de participation aux compétitions.

Je décline toutes responsabilités envers les enseignants et dirigeants de club en cas
d'accident.

Ceux-ci sont couverts par la licence Fédérale. En cas d'accident, j'autorise un responsable
du club à prendre toutes les dispositions utiles, notamment en ce qui concerne
l'hospitalisation.

Je déclare avoir pris connaissance du **règlement intérieur du club ainsi que le RGPD
et l'onglet DOPAGE** que j'ai consulté sur le site ACAMA.be ou sur le Facebook
ACAMA et je m'engage à le respecter.

☐ **J'autorise** la prise de photos ou de vidéos et à être diffusés sur le site et le Facebook
du club.

☐ **Je n'autorise pas** la prise de photos ou de vidéos et à être diffusés sur le site et le
Facebook du club.

Lu et approuvé le 2025

Signature (d'un parent ou responsable légal)